

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animés par des collègues de votre discipline au sein du secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu

POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



PHILOSOPHIE

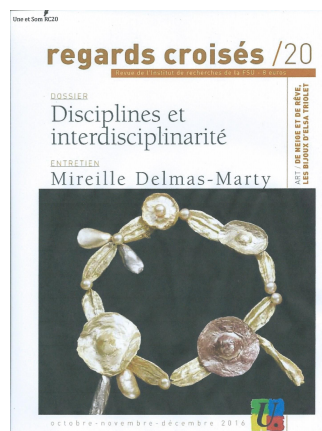
La réforme du lycée de 2010-2012 s'est traduite par une augmentation du nombre de classes et d'élèves pour les enseignant.e.s, aggravée par la suppression du cadre horaire national, mettant en péril les dédoublements en séries technologiques.

La réforme Blanquer du lycée aggravera encore la situation des dédoublements et aboutira - suite à la suppression des séries générales - à l'alourdissement des effectifs dans les classes de tronc commun.

La tendance est donc à l'augmentation de la charge de travail, tant durant l'année scolaire, qu'au moment des épreuves du baccalauréat, alors que le nombre de professeurs de philosophie est proportionnellement en baisse depuis bientôt 20 ans et que la poussée démographique va se poursuivre au lycée pendant plusieurs années.

Notre réflexion sur l'enseignement de la philosophie questionne à la fois :

- Les conditions matérielles de son exercice (horaires, effectifs, dédoublements...)
- Le cadre institutionnel scolaire dans lequel il se pratique (quel lycée voulons-nous ?)
- Sa démocratisation (au-delà du lycée général et technologique, cet enseignement peut-il ignorer le tiers d'une classe d'âge et renoncer au projet de son extension en lycée professionnel ?)
- Les programmes (où nous avons le souci de défendre une haute exigence disciplinaire utile aux élèves).
- Les épreuves du baccalauréat, dont la relation avec les programmes pose question.
- Enfin, la philosophie en classe de Première, l'EMC...



Défenseur de la liberté philosophique et pédagogique des enseignant.e.s dans le cadre de la laïcité, le SNES-FSU échange régulièrement avec la profession à l'occasion de journées de réflexion disciplinaire qu'il organise, tant au niveau académique que national.

Aussi, alors que des réformes inquiétantes se mettent en place du lycée à l'Université, et que celle de la formation des futurs enseignants se profile, le SNES-FSU poursuit le débat avec la profession (assises nationales de l'enseignement de la philosophie du 15 juin 2018 à Nanterre), et consulte ses syndiqués. A ce titre, un questionnaire au moment du baccalauréat 2018 contribuera à préciser nos attentes, tant sur l'architecture générale des programmes que sur leurs contenus, ainsi que sur la nature des épreuves du baccalauréat (compte-rendu consultable dès la rentrée 2018 sur notre site référencé ci-dessous).

Ce que propose le SNES-FSU

- Une démocratisation de l'enseignement de la philosophie consolidée et ambitieuse.
- Des effectifs allégés et un cadre horaire national garantissant des dédoublements dans les séries technologiques.
- Le maintien de la spécificité des séries générales et la garantie horaire d'un enseignement approfondi (au-delà des 4 heures de la réforme Blanquer).
- Un enseignement de la philosophie en 1ère (L).
- Une consultation de la profession sur les nouveaux programmes.
- Une réflexion urgente sur les épreuves du baccalauréat en séries technologiques. A cet égard, l'expérimentation de la session 2018 en série STHR (hôtellerie restauration) mériterait d'être évaluée et améliorée, en consultant le plus largement les collègues.
- Un calendrier du baccalauréat qui permette des délais de correction corrects.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : philo@snes.edu